



VILLE DE

Ramonville  
Saint-Agne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du Jeudi 13 Novembre 2014**

**Nombre de Conseillers : 33**

**En exercice : 32**

**Présents ou représentés : 32**

**Nombre de votants : 32**

Le Jeudi 13 Novembre 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 7 Novembre 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

**Numéro**

**2014/NOV/122**

**Point de l'ordre du jour**

**17**

**OBJET**

**CRÉATION / SUPPRESSION  
DE POSTE  
PROMOTION INTERNE  
2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2014**

**RAPPORTEUR**

**M. LE MAIRE**

*Rendu exécutoire compte-tenu de :  
La transmission en Préfecture le : 21/11/2014  
L'affichage en mairie le : 21/11/2014  
La notification le : 21/11/2014*

Le Maire  
Christophe LUBAC

**Membres présents :**

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, M. P-Y. SCHANEN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES.

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

M. G. ROZENKNOP a donné procuration à M. E. JAECK  
Mme P. MATON a donné procuration à Mme M-A. SCANO  
M. A. CLEMENT a donné procuration à M. Cl. LUBAC  
M. S. ROSTAN a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE  
M. J. DAHAN a donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN  
Mme A. POL a donné procuration à M. P. BROT

**Exposé des motifs**

Monsieur LE MAIRE informe le Conseil Municipal que, dans le cadre des promotions internes du 2<sup>ème</sup> semestre 2014, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs.

Il propose au conseil municipal de CRÉER :

- 1 emploi de Rédacteur à temps complet.

Par ailleurs, il demande aux membres de l'assemblée de SUPPRIMER :

- 1 emploi d'Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

**Décision**

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur LE MAIRE, et après en avoir délibéré **À L'UNANIMITÉ** :

- **ACCEPTE** la modification du tableau des effectifs ;

➤ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget au chapitre prévu à cet effet.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures*

Le Maire  
*Christophe LUBAC*

Date de la signature : *20/11/2014*  
Nom du signataire : *Christophe LUBAC*